amU
Aix Marseille Université

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle C (Sciences de l'Ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Technicien-ne en instrumentation, expérimentation et mesure, session 2026, dans l'académie d'AIX-MARSEILLE.

Le président d'Aix Marseille université ;

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie d'AIX-MARSEILLE, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article 1er : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle C (Sciences de l'Ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Technicien-ne en instrumentation, expérimentation et mesure, au titre de l'année 2026, dans l'académie d'AIX-MARSEILLE :

Monsieur MOHA Sylvain, ingénieur d'études hors classe, président, Aix Marseille Université, Marseille.
Madame BELLE Valérie, professeure certifiée et assimilée de classe exceptionnelle, vice-présidente, Aix Marseille Université, Marseille.
Monsieur DOERFLINGER Eric, ingénieur de recherche hors classe, expert, Centre national de la recherche scientifique, Montpellier.
Madame ROUSSEAU Véronica, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Aix Marseille Université, Marseille.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Aix en Provence, le 11 mai 2026.

Pour le Président et par délégation,

Le Directeur Général Adjoint des Services

Pierre Bos

Pierre BOS eur général adjoint des services
13/05/2026 17:26